



Madame le Maire de Hanvec

A

Monsieur Vincent KEROMNES  
Bodrezal  
29 460 HANVEC

HANVEC, le 27 septembre 2017

Lettre recommandée avec accusé de réception 1A14502925778

Acquisition domaine public situé à Bodrezal à Hanvec

Monsieur,

Par lettre en date du 1<sup>er</sup> juin 2017, vous demandez à pouvoir régulariser l'emprise foncière de vos bâtiments et à faire l'acquisition :

- d'une portion de domaine public d'une superficie de 94 m<sup>2</sup> sur laquelle est implanté un bâtiment construit sur la parcelle B 1073,
- d'une portion de chemin rural d'une superficie de 7a85 situé entre les parcelles B 270 et B 1074.

Afin de poursuivre la procédure, j'ai l'honneur de vous informer que le conseil municipal, dans sa séance du 7 juillet 2017, s'est prononcé sur la désaffectation du chemin et a décidé de lancer l'enquête publique. Le conseil a également indiqué que les frais afférents à la cession (dont la mise en place de l'enquête de publique) seront à votre charge. A ce titre, vous trouverez sous ce pli la copie de la délibération 2017-26.

Je vous informe être en contact avec le commissaire enquêteur qui sera en charge de ce dossier. L'enquête publique aura lieu du 23 octobre au 06 novembre 2017. Au préalable, la commune est dans l'obligation de faire paraître un avis qui sera publié dans des journaux d'annonces légales (Télégramme et Ouest France). Une copie de mon arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête publique et désignant le commissaire enquêteur sera également affichée sur place, au moins 15 jours avant le début de l'enquête.

En outre, le commissaire enquêteur se rendra sur les lieux à la mi-octobre afin de constater la situation du terrain et donc du chemin.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Maire  
Marie Claude MORVAN